

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESTA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2017-45

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI DU 26
JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 01 décembre au 07 décembre 2017)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 01 décembre 2017 au 07 décembre 2017,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFPT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant quarante-quatre déclarations) sont arrêtées, pour la période du **01 décembre 2017, ainsi qu'il suit :**

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2017-485	01/12/2017	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint administratif territorial principal 2ème classe - Service administratif -	Création	C	1	TC	R/Détachement
2017-486	01/12/2017	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint technique territorial - Service cantine municipale -	Création	C	2	TNC 30h	R/Direct
2017-487 2017-488	01/12/2017	COMMUNE DE FURIANI	2 Adjoints territoriaux d'animation - Service animation -	Création	C	9	TNC 30h	R/Direct
2017-489	01/12/2017	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint territorial d'animation - Service animation -	Création	C	9	TNC 20h	R/Direct
2017-490	01/12/2017	COMMUNE DE FURIANI	Adjoint d'animation territorial - Service bibliothèque -	Création	C	9	TNC 20h	R/Direct
2017-491	01/12/2017	COMMUNE DE MONTICELLO	Rédacteur territorial - Administration générale et commande publique -	Création	B	1	TC	R/Modification du nombre d'heures de service hebdomadaire
2017-492	04/12/2017	COMMUNE DE POGGIO-DI-NAZZA	Adjoint technique territorial - Agent polyvalent -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2017-493	05/12/2017	COMMUNE DE GHISONACCIA	Adjoint technique territorial - Agent polyvalent -	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-494	05/12/2017	COMMUNE DE CORTE	Adjoint territorial d'animation	Vacance	C	9	TC	R/Direct
2017-495	07/12/2017	COMMUNE D'ANTISANTI	Adjoint technique territorial - Service entretien -	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-496 à 2017-498	07/12/2017	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE	3 Adjoints administratifs territoriaux - Agents polyvalents - Pôle Ressources et Moyens -	Vacance	C	1	TC	R/Direct
2017-499 à 2017-503	07/12/2017	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE	5 Adjoints technique territoriaux - Agents polyvalents - Pôle services technique -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2017-504 à 2017-508	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	5 Agents sociaux territoriaux - Service Crèche - Halte-garderie -	Création	C	5	TC	R/Direct
2017-509	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint d'animation territorial - Service petite enfance -	Création	C	9	TNC 20h	R/Direct
2017-510	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Service petite enfance -	Création	C	1	TC	R/Direct
2017-511	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Service état civil -	Création	C	1	TC	R/Direct
2017-512	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Service Bibliothèque -	Création	C	1	TC	R/Direct
2017-513	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint administratif territorial - Maison des services publics -	Création	C	1	TC	R/Direct
2017-514 à 2017-515	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	2 Adjoints technique territoriaux -Nettoiemnt bâtiments communaux-	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-516	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint technique territorial - Service propreté urbaine -	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-517	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint technique territorial - Centre technique municipal -	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-518	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	Adjoint technique territorial - Cuisine centrale -	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-519 à 2017-525	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	7 Adjoints technique territoriaux - Restauration collective -	Création	C	2	TC	R/Direct
2017-526 à 2017-528	07/12/2017	MAIRIE DE BASTIA	3 Adjoints technique territoriaux - Espaces verts -	Création	C	2	TC	R/Direct

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20171208-2017-45-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017

* N.B. : Filières
1- Administrative 4- Culturelle 7- Médico-Technique
2- Technique 5- Sociale 8- Police Municipale
3- Sportive 6- Médico-Sociale 9- Animation


ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 08 décembre 2017

La Présidente,
Pour la Présidente, et par délégation,
Directrice Adjointe,
Département
de
Haute-Corse
Isabelle BOURGOMEI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20171208-2017-45-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2017

* N.B. : Filières

1- Administrative	4- Culturelle	7- Médico-Technique
2- Technique	5- Sociale	8- Police Municipale
3- Sportive	6- Médico-Sociale	9- Animation